



# A.I.I.H

Association Royale des Masters en Sciences  
de l'Ingénieur Industriel du Hainaut

N° 307

2ème & 3ème  
trimestres 2017

# FLASH





Bonjour à toutes et à tous.

Nous voici bien avancés dans la rentrée et il est temps de vous informer des actions de votre association.

Tout d'abord nous vous proposons (en page 8) le compte rendu de notre Assemblée Générale du 18 mars dernier: cela vous donnera un panorama général de la situation et de nos actions.

A ce propos, vous pourrez constater que l'AIIH perd 50 membres par an. Est-ce une marque de désintérêt ou de rejet? Nous ne pouvons le dire, mais, à ce rythme, nous nous arrêterons bientôt, faute de combattants.

Aussi, je vous encourage à examiner ce que votre association tente de faire et, faute d'y participer, d'au moins la soutenir par vos cotisations.

La fin de l'année dernière a vu l'achèvement, dans toutes les Hautes Ecoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du processus d'audit des formations de Masters Ingénieurs Industriels et d'accréditation de celles-ci au niveau Européen.

Devant les résultats préoccupants de ces accréditations (voir page 6 et 7) il nous a paru utile d'informer le public (étudiants et Ingénieurs) et les pouvoirs publics de l'importance pour nous Ingénieurs de ce label EUR-ACE et avons diffusé l'article que vous trouverez en page 3.

La conclusion qui s'impose au premier regard est que, face aux Universités qui ont vu quasi tous leurs programmes de Masters Ingénieurs Civils et Bio-Ingénieurs labellisés EUR-ACE, les Hautes Ecoles, elles, ont été très inégalement perçues.

Plus particulièrement dans la Province du Hainaut, qui nous concerne au premier chef, seules 2 écoles à Mons ont reçu le label EUR-ACE et l'HEPH-Condorcet n'en fait pas partie.

Dorénavant, les Ingénieurs Industriels sortant de nos Hautes Ecoles sont appréciés différemment par la FEANI suivant l'école qui les a diplômés. Il y a donc de fait, en Fédération Wallonie-Bruxelles 2 types d'Ingénieurs : ceux qui sont labellisés EUR-ACE et ceux qui ne le sont pas et cette situation est extrêmement préjudiciable tant pour les Ingénieurs (mobilité internationale) que pour les Etudiants (compatibilité des programmes lors des échanges Erasmus.)

Nous allons continuer à nous battre tant à l'AIIH, qu'à l'UFIB ou avec la FABI au sein de l'association « Ingénieurs Belges » mais notre lutte sera courte si nous ne sommes pas soutenu par nos membres.

Dernier point: vous trouverez en page 16 la convocation à l'AG statutaire destinée à finaliser l'accueil par l'AIIH des membres de l'Association des Ingénieurs Industriels Chimistes de St Ghislain-Hornu, qui a été récemment dissoute.

Confraternellement

**Patrick BAUDSON**



## Sommaire

<b>Editorial</b>	page 2
<b>Faits et activité</b>	
Lettre ouverte aux décideurs politiques ... (Informations sur l'accréditation des Masters Ingénieurs Industriels)	page 3
Résultats des accréditations CTI EUR-ACE	page 6
<b>Compte rendu de l'Assemblée Générale du 18 mars 2017</b>	<b>page 8</b>
<b>Agenda et avis</b>	
Convocation Samedi 30 septembre 2017 : Assemblée Générale statutaire de l'AIIH	page 16

# Faits et activités



## Lettre ouverte aux décideurs politiques ... (Informations sur l'acrédition des Masters Ingénieurs Industriels)

### DEVENIR INGÉNIEUR INDUSTRIEL

La formation et le cursus nécessaires pour devenir Ingénieur Industriel pose un problème de choix pour tout jeune candidat ;

- **Quelle école et lieu d'étude**
- **Finalité et spécialité recherchée**
- **Qualification et réputation de l'école**
- **Débouchés possibles après l'obtention du diplôme**
- **Validité du diplôme au niveau international**

Dans cet article, nous examinerons, en particulier, les études d'Ingénieur Industriel dispensées dans la partie francophone du pays.

Plusieurs types d'établissement sont concernés

Les Hautes Ecoles au nombre de 11

Les Instituts d'Enseignements de Promotion Sociale (3) (en abrégé EPS)

Les diplômes de Master en Sciences de l'Ingénieur Industriel délivrés par ces établissements sont tous reconnus et validés en Belgique, mais les formations sous-jacentes ne sont pas toutes reconnues de la même manière en Europe. Ainsi, seules 7 des Hautes Ecoles ont reçu le label EUR-ACE qui facilite les porteurs des diplômes à exercer leurs compétences dans toute l'Europe.

#### Que représente le label EUR-ACE ?

Les promoteurs du programme EUR-ACE (European Accreditation for Engineering) ont décidé de décerner le label EUR-ACE aux formations d'ingénieurs répondant aux critères de qualité reconnus en Europe.

Pour délivrer ce label EUR-ACE, le cycle d'études dispensé par l'établissement doit être accrédité par un organisme européen reconnu.

Actuellement, une dizaine d'agences européennes d'accréditation ont obtenu le droit à délivrer le label EUR-ACE, suite à une « accréditation par ENAEE » (European Network for Engineering Education) sanctionnant sa conformité aux standards européens pour l'accréditation et la convergence des formations d'ingénieurs de niveau master.

Parmi celles-ci la CTI (Commission des Titres d'Ingénieur) est l'une des agences européennes d'accréditation reconnues. En outre, la CTI a signé des conventions avec la Chine et le Canada afin de faciliter la reconnaissance mutuelle des formations d'ingénieurs accréditées.

Les Départements Techniques des Hautes Ecoles Belges reconnues ont subi les investigations approfondies de la CTI qui a conclu à l'excellence de leur enseignement et leur a délivré le label EUR-ACE pour les formations dans les spécialités reconnues

Un petit mot d'explication sur ces différents concepts.

### CTI

La CTI (Commission des Titres d'Ingénieur) est un organisme français indépendant, chargé d'évaluer toutes les formations d'ingénieur organisées en France, de développer la qualité des formations, de promouvoir le titre et le mé-

tier d'ingénieur en France et à l'étranger. La CTI peut évaluer les formations d'ingénieurs à l'étranger, notamment dans les régions francophones, sur demande des établissements concernés.

La CTI a le pouvoir d'accréditer les formations évaluées, et de juger de leur conformité à un référentiel établi ; la CTI est donc un organisme d'accréditation pour le titre d'ingénieur diplômé. Ces accréditations sont valables pour une période déterminée (3 ans ou 5 ans). Ces accréditations sont reconnues par l'Europe et donnent la possibilité aux diplômés des établissements labellisés EUR-ACE de valoriser leur diplôme dans l'Europe entière, voire au-delà.

## **OBJECTIFS DE LA CTI**

La mondialisation qui bouleverse l'économie est en train de changer la donne de l'enseignement supérieur, et plus particulièrement la formation des ingénieurs.

Les établissements d'enseignement supérieur, dans un espace ouvert, doivent assurer à leurs étudiants les moyens de répondre aux enjeux majeurs de demain.

Les critères d'accréditation tiennent compte du développement des compétences dans un environnement professionnel, de la culture et mobilité internationale, de l'esprit d'innovation acquis notamment par le contact avec la recherche et les projets en entreprise... éléments qui sont plus que jamais la base de la formation d'ingénieurs ; ce ne sont pas des notions nouvelles pour les écoles d'ingénieurs, mais elles doivent travailler pour les traduire concrètement dans les programmes de formations et mettre en place une véritable démarche qualité.

La Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) est au service des écoles pour les accompagner dans leur démarche de progrès et leur assurer un label de qualité internationalement reconnu ; elle souhaite aussi les appuyer dans leur politique de développement à l'étranger.

## **EXIGENCES DE LA CTI**

En conformité avec les objectifs repris ci-dessus, la CTI

- S'assure que les formations d'ingénieurs et leur recrutement diversifié répondent à la demande économique et sociale en veillant à leur caractère scientifique et professionnel ainsi qu'aux besoins des étudiants.
- Veille à l'ouverture des formations à l'innovation, à la recherche, aux entreprises et à l'international
- Exige de professionnaliser et de systématiser l'assurance qualité
- Préconise que l'analyse en termes d'acquis de l'apprentissage (learning outcomes) soit tout d'abord fondée sur les besoins des futurs métiers auxquels sont préparés les étudiants, et soit complétée par une analyse plus ouverte qui tiendra compte des évolutions de carrière des diplômés, de leur insertion plus générale encore dans la société et enfin de leur épanouissement personnel. Ceci, sur base des expériences vécues par les diplômés (associations d'alumni)
- Considère comme fondamentale l'expression des objectifs propres à chaque formation, en termes d'acquis de l'apprentissage : chaque école doit avoir clairement identifié les compétences générales et professionnelles, en concertation étroite avec les employeurs qui sont susceptibles d'embaucher ses diplômés
- Prône de tenir compte également des missions sociétales, culturelles et éthiques qui incombent à l'ingénieur dans un monde où la technologie et les sciences prennent une place, chaque jour, plus importante. Dans cette approche l'école doit s'attacher à ce que ses étudiants puissent également s'épanouir dans un contexte culturel, social et humain adapté à leur développement.

<https://www.cti-commission.fr/accréditation>

The screenshot shows the CTI website's accreditation section. At the top right is the CTI logo (Commission des titres d'ingénieur). A navigation bar includes links for GLOSSAIRE, FAQ, ACCES, RECHERCHE, and FR. Below this is a secondary navigation bar with ACCUEIL, LA CTI, DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE, ACTIVITÉS INTERNATIONALES, and CONTACT. The main heading is 'ESPACE ACCRÉDITATION'. Underneath, there are links for 'Séances plénières de la CTI - relevés de conclusions', 'Programmation des campagnes d'accréditation', and 'Consultez et téléchargez l'arrêté du 26 janvier 2017 fixant la liste des écoles accréditées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé'. A search section titled 'RECHERCHER UNE ÉCOLE OU UNE FORMATION' contains a search form with radio buttons for 'École' and 'Formation', a text input field containing 'HEIdV - Haute Ecole Léonard', and buttons for 'Localisation', 'Académie / Voie', and 'Recherche'. Below the search bar, it shows '0 résultats' and a link to 'Annuler la recherche'. A table displays search results for 'Haute Ecole Léonard de Vinci (BELGIQUE) BRUXELLES, BELGIQUE', listing a 'Master en sciences de l'ingénieur industriel, orientation Automatique' as a 'Formation initiale sous statut d'étudiant'. To the right of the table are links for 'Fiche de la formation' and 'Données certifiées'.

# LABEL EUR-ACE



La CTI fait partie de l'association européenne et a été un des membres fondateurs du projet EUR-ACE (European Accreditation for Engineering). Ce projet a établi un système européen pour l'accréditation des formations d'ingénieurs avec les objectifs suivants :

- fournir un label européen aux étudiants des programmes accrédités,
- améliorer la qualité des programmes de formation d'ingénieurs,
- faciliter la reconnaissance transnationale par les autorités compétentes,
- faciliter les accords de reconnaissance mutuelle

Les promoteurs du programme EUR-ACE ont décidé de décerner le label EUR-ACE aux formations d'ingénieurs satisfaisant des critères de qualité reconnus en Europe.

<http://eurace.enaee.eu/>

ACCREDITATION AGENCY	HEI NAME	DÉGREE NAME	PROGRAMME TITLE	PROGRAMME TYPE	HEI LOCATION	ACCREDITATION PERIOD
CTI	Haute Ecole Bruxelles-Brabant	Diplôme d'ingénieur, grade de master	Master en Sciences de l'ingénieur industriel, orientation Chimie	Second Cycle Degree Integrated	Belgium	2016 - 2021
CTI	Haute Ecole Bruxelles-Brabant	Diplôme d'ingénieur, grade de Master	Master en Sciences de l'ingénieur industriel, orientation Electricité	Second Cycle Degree Integrated	Belgium	2016 - 2021
CTI	Haute Ecole Bruxelles-Brabant	Diplôme d'ingénieur, grade de master	Master en Sciences de l'ingénieur industriel, orientation Electronique	Second Cycle Degree Integrated	Belgium	2016 - 2021
CTI	Haute Ecole Bruxelles-Brabant	Diplôme d'ingénieur, grade de master	Master en Sciences de l'ingénieur industriel, orientation Génie physique et nucléaire	Second Cycle Degree Integrated	Belgium	2016 - 2021
CTI	Haute Ecole Bruxelles-Brabant	Diplôme d'ingénieur, grade de master	Master en Sciences de l'ingénieur industriel, orientation Informatique	Second Cycle Degree Integrated	Belgium	2016 - 2021
CTI	Haute Ecole Bruxelles-Brabant	Diplôme d'ingénieur, grade de master	Master en Sciences de l'ingénieur industriel, orientation Mécatronique	Second Cycle Degree Integrated	Belgium	2016 - 2021

## CONCLUSIONS

Aujourd'hui, la qualité de l'enseignement dispensé dans les Hautes Ecoles, aboutissant au diplôme de Master en Sciences de l'Ingénieur Industriel, n'est pas reconnue de façon égale. Il est donc important, à la veille d'entreprendre ce cycle essentiel à l'orientation d'une carrière professionnelle, de bien choisir l'établissement qui recevra la confiance de l'étudiant. L'accréditation de 3 ans accordée par la CTI constitue une bonne évaluation et permet de peaufiner certains détails de sorte à solliciter une nouvelle évaluation. L'accréditation de 5 ans est plus sécurisante lorsqu'elle est disponible.

**Nous ne pouvons que recommander aux directions des établissements concernés de faire le nécessaire pour acquérir le label EUR-ACE et/ou de le sécuriser pour l'avenir.**

**Malheureusement et comme vous pourrez le voir sur les pages suivantes, nous avons résumé en un petit tableau la situation des Hautes Ecoles telle quelle apparaît à la veille de la rentrée académique 2017-2018.**

**Nous devons constater que :**

**7 établissements offrent, à des degrés divers, la possibilité d'un diplôme couvert par le label EUR-ACE**

**2 établissements se sont vus refuser la délivrance de ce label**

**2 établissements n'ont pas sollicité la CTI, de même que les Instituts de Promotion Sociale (EPS)**





# Compte rendu de L'Assemblée Générale du 18 mars 2017

## ASSOCIATION ROYALE DES MASTERS EN SCIENCES DE L'INGENIEUR INDUSTRIEL DU HAINAUT



### Compte rendu de L'Assemblée Générale du 18 mars 2017

L'assemblée générale s'est déroulée sous la présidence de M. Patrick BAUDSON.

19 membres présents, 4 membres excusés

1. Approbation du Compte-rendu de l'AG du 12 mars 2016 (publié dans le Flash Info 303) : approuvé à l'unanimité

2. Révocation des administrateurs :

Ont démissionné de leur poste d'administrateur :

- Pierre DEGREEF                      Fin de mandat

3. Nomination des administrateurs :

Administrateurs sortants ayant été réélus au poste d'administrateur :

- Pierre DEGREEF

Ont été élus au poste d'administrateurs :

- GALLEZ Francis

Le conseil d'administration se compose donc comme suit :

- BAUDSON Patrick
- BEUMIER Daniel
- CELIS Jean-Yves
- DEGREEF Pierre
- DELANGUE Paul
- FASTREZ Alain
- GALLEZ Francis
- MAGIN Emile
- RENSON Gerald
- VANDENDAELE Francis





4. Révocation et nomination des vérificateurs aux comptes :

- Décharge est donnée aux vérificateurs aux comptes pour 2016
- L'AG a réélu Léopold RAUCHS et Pierre TILLIEUX comme vérificateurs aux comptes pour l'année 2015, ainsi que Guy SERESSIA comme vérificateur suppléant

5. Décharge à octroyer aux administrateurs et aux vérificateurs aux comptes :

- Approuvé à l'unanimité

6. Rapport des vérificateurs aux comptes :

**Assemblée générale du 18 mars 2017**

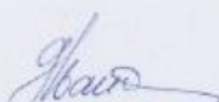
**Rapport des vérificateurs aux comptes**


Nous soussignés, Léopold Rauchs et Pierre Tillieux, désignés vérificateurs aux comptes de l'ASBL A.I.I.H. par l'assemblée générale du 12 mars 2016, avons effectué les contrôles nécessaires des documents comptables qui nous ont été soumis.

Par sondage pour certains postes et documents et par vérification complète pour d'autres, nous avons constaté la bonne tenue des comptes et l'exactitude des montants renseignés.

Nous certifions que les écritures comptables reflètent la réalité des dépenses et des recettes de l'ASBL A.I.I.H. durant l'exercice 2016 et qu'elles sont exactes.

Charleroi, le 7 mars 2017

  
Léopold Rauchs

Pierre Tillieux 



## 7. Approbation des comptes et bilans :

- Compte d'exploitation et bilan 2016

	Budget	Ecart	Réalisé		Budget	Ecart	Réalisé
701 Cotisations	8.750,00	-2.393,00	6.357,00	601 Secrétariat-fournitures	500,00	108,96	608,96
703 Cotisations d'honneur	0,00	0,00	0,00	602 frais déplacement adm	0,00	0,00	0,00
				603 Assurances	200,00	-27,02	172,98
710 Publicité	0,00	0,00	0,00	610 Flash Info	3.300,00	1.207,25	4.507,25
				611 Site web	500,00	-218,31	281,69
720 Banquet	4.300,00	154,12	4.454,12	620 Frais correspondance	200,00	-200,00	0,00
721 Tombola	0,00	0,00	0,00	621 Frais de téléphone	300,00	-48,93	251,07
				630 Donation AIH	0,00	0,00	0,00
				631 Frais sections	50,00	-24,11	25,89
				632 Cotisation UFIIB	2.000,00	-136,00	1.864,00
				640 Assemblée Générale	50,00	14,04	64,04
				641 Frais banquet	5.600,00	243,70	5.843,70
				642 Tombola	0,00	0,00	0,00
750 Produits financiers	0,00	44,61	44,61	651 Frais réunions	150,00	-150,00	0,00
760 recettes non provisionnées		0,00	0,00	652 frais de banque	150,00	8,94	158,94
				653 dépenses non provisionnées	50,00	-50,00	0,00
<b>Total Recettes</b>	<b>13.050,00</b>	<b>-2.194,27</b>	<b>10.855,73</b>	<b>Total Dépenses</b>	<b>13.050,00</b>	<b>728,52</b>	<b>13.778,52</b>
				<b>RESULTATS</b>	<b>0,00</b>	<b>-2.922,79</b>	<b>-2.922,79</b>

	Bilan 2015	Bilan 2016
Compte courant Belfius	11.083,94	8.377,86
Compte courant Bpost	607,40	372,76
Compte épargne Belfius	661,85	658,48
Compte épargne Bpost	49.833,29	49.875,87
Avance administrateurs	0,00	-21,28
Avance caisse	0,00	0,00
<b>Total AIH</b>	<b>62.186,48</b>	<b>59.263,69</b>
<b>RESULTATS</b>		<b>-2.922,79</b>

Commentaires au lundi 16 janvier 2017 18h00

La décroissance du nombre de cotisants se poursuit malgré les efforts de communication illustrés par les coûts des Flash Infos supérieurs au budget. La prise en charge des boissons du banquet a également engendré une perte de 1.389,58€. Nous cloturons donc l'année avec un déficit de 2.922,79€



		Recettes		Dépenses	Résultats
Repas	88 repas * 48€	4224,00	90 repas * 48€	4320,00	-96,00
Forfait vins	8 forfait vins * 12€	96,00	90 forfait vins * 12€	1080,00	-984,00
		6,00			6,00
Boissons		128,12		85,83	42,29
Location salle				161,87	-161,87
Visite BPS22				96,00	-96,00
DJ				200,00	-200,00
Nettoyage salle				150,00	-150,00
		4454,12		6093,70	-1639,58
<b>Soit par personne (89)</b>		<b>50,05</b>		<b>68,47</b>	<b>-18,42</b>
Remboursement salle 2015					250,00
					-1389,58

- Il est proposé de réduire les coûts de Flash Info en l'envoyant prioritairement sous format électronique.
- Il est également proposé de supprimer le compte Bpost
- Approuvé à l'unanimité

#### 8. Approbation du budget 2017 :

	Budget 2016	Budget 2017			Budget 2016	Budget 2017	
701 Cotisations	8.750,00	7.000,00	-1.750,00	601 Secrétariat-fournitures	500,00	500,00	
703 Cotisations d'honneur	0,00	0,00		602 frais deplacement adm	0,00	0,00	
				603 Assurances	200,00	200,00	
710 Publicité	0,00	0,00		610 Flash Info	3.300,00	1.800,00	-1.500,00
				611 Site web	500,00	500,00	
720 Banquet	4.300,00	2.700,00	-1.600,00	620 Frais correspondance	200,00	200,00	
721 Tombola	0,00	0,00		621 Frais de téléphone	300,00	300,00	
				630 Donation AIH	0,00	0,00	
				631 Frais sections	50,00	50,00	
				632 Cotisation UFIIB	2.000,00	1.300,00	-700,00
				640 Assemblée Générale	50,00	50,00	
				641 Frais banquet	5.600,00	4.500,00	-1.100,00
				642 Tombola	0,00	0,00	
750 Produits financiers	0,00	0,00	0,00	651 Frais réunions	150,00	150,00	
760 recettes non provisionnées				652 frais de banque	150,00	150,00	
				653 dépenses non provisionnées	50,00	0,00	
<b>Total Recettes</b>	<b>13.050,00</b>	<b>9.700,00</b>	<b>-3.350,00</b>	<b>Total Dépenses</b>	<b>13.050,00</b>	<b>9.700,00</b>	<b>-3.350,00</b>
				<b>RESULTATS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

- Les recettes ont été réduites : objectif des cotisants : 200.
- Le flash info sera envoyé prioritairement par e-mail.
- Approuvé à l'unanimité



## 9. Etat de la comptabilité 2017 :

	Budget	Ecart	Réalisé		Budget	Ecart	Réalisé
701 Cotisations	7.000,00	-4.168,00	2.832,00	601 Secrétariat-fournitures	500,00	-500,00	0,00
703 Cotisations d'honneur	0,00	0,00	0,00	602 frais déplacement adm	0,00	0,00	0,00
				603 Assurances	200,00	-200,00	0,00
710 Publicité	0,00	0,00	0,00	610 Flash Info	1.800,00	-497,37	1.302,63
				611 Site web	500,00	-431,05	68,95
720 Banquet	2.700,00	0,00	2.700,00	620 Frais correspondance	200,00	-200,00	0,00
721 Tombola	0,00	0,00	0,00	621 Frais de téléphone	300,00	4,42	304,42
				630 Donation AIHH	0,00	0,00	0,00
				631 Frais sections	50,00	-20,40	29,60
				632 Cotisation UFIB	1.300,00	-1.300,00	0,00
				640 Assemblée Générale	50,00	-50,00	0,00
				641 Frais banquet	4.500,00	-4.500,00	0,00
				642 Tombola	0,00	0,00	0,00
750 Produits financiers	0,00	0,14	0,14	651 Frais réunions	150,00	-150,00	0,00
760 recettes non provisionnées		0,00	0,00	652 frais de banque	150,00	-100,90	49,10
				653 dépenses non provisionnées	0,00	0,00	0,00
<b>Total Recettes</b>	<b>9.700,00</b>	<b>-4.167,86</b>	<b>5.532,14</b>	<b>Total Dépenses</b>	<b>9.700,00</b>	<b>-7.945,30</b>	<b>1.754,70</b>
				<b>RESULTATS</b>	<b>0,00</b>	<b>3.777,44</b>	<b>3.777,44</b>
						<b>Bilan 2015</b>	<b>Bilan 2016</b>
Nombre de cotisants 2014			261	Compte courant Belfius		8.377,86	11.758,55
Nombre de cotisants 2015 (40 payés fin 2014)			196	Compte courant Bpost		372,76	312,76
Nombre de cotisants 2016 (1 payé fin 2015)			158	Compte épargne Belfius		658,48	50.654,18
Nombre de cotisants 2017 (24 payés fin 2016)			104	Compte épargne Bpost		49.875,87	10,87
Cotisation moyenne			36	Avance administrateurs		-21,28	-90,23
Nombre de participants payants au banquet			55	Avance caisse		0,00	395,00
Recette banquet - moyenne par participant (€)			49				
				<b>Total AIHH</b>		<b>59.263,69</b>	<b>63.041,13</b>

- Pour l'instant 104 cotisants !
- Flash Info : dépenses limitées à 1300€.

## 10. Modification des statuts

Afin de pouvoir accueillir les membres de l'Association des Ingénieurs Industriels Chimistes de St Ghislain-Hornu, qui a été récemment dissoute, nous proposons :

### L'art. 6 Admission des membres, §1 :

- Peuvent être membres de l'association, les ingénieurs diplômés
- de la Haute Ecole Condorcet (Campus de Charleroi et de Tournai)
  - de l'Institut Supérieur Industriel de promotion sociale dépendant de la province de Hainaut

est modifié comme suit :

### Art. 6 Admission des membres

- Peuvent être membres de l'association, les ingénieurs diplômés
- de la Haute Ecole Condorcet (Campus de Charleroi, ~~et~~ de Tournai **et de Hornu-Saint Ghislain**)
  - de l'Institut Supérieur Industriel de promotion sociale dépendant de la province de Hainaut

Approuvé à l'unanimité. Néanmoins, le quorum requis n'étant pas atteint, une nouvelle AG statutaire sera convoquée dès que possible afin de finaliser cette modification.



## 11. Rapport d'activités :

### Section de Mons-Centre

#### RETROSPECTIVES DES ACTIVITES 2016.

Nombre de rencontres : 2

Participation en moyenne : 12 personnes.

#### Rencontres :

- Dimanche 31/01/2016: Régal annuel à La Louvière

#### Thème général de la journée spéciale :

**Découverte de l'espace 8 août 1956 au Bois du Cazier Marcinelle.**

#### *Vendredi 24/06 Marcinelle*

- Visite du site consacré au charbon à l'acier et au verre
- Dîner au restaurant « le ST Charles »
- Fin de la journée avec le verre de l'amitié pris sur place.

*Enchantés de cette découverte qui fut un moment de partage apprécié de tous.*

#### PERSPECTIVES DES ACTIVITES 2017

Nombre de rencontres : 2

#### *Agenda 2017*

- Dimanche 29 // 01 / 2017 : Régal annuel à Frameries
- Vendredi 28/04/2017: musée du rail à Schaerbeek.

- Pour toutes informations, contacter ADAM André ELEC 1966  
adam\_andre@hotmail.com

### Section de Charleroi – Thuin

- Des rencontres sont régulièrement organisées, essentiellement gastronomique et principalement autour des diplômés des années 70 à 75



## 12. Rapport de gestion administrative

- Conseil d'administration :
  - 5 réunions du conseil d'administration
- Flash Info :
  - Editeur responsable : Patrick BAUDSON
  - 4 numéros publiés à 800 exemplaires
  - Envoyés aux membres et diplômés des 15 dernières années
  - Envoyés par e-mail à 700 adresses disponibles
  - Publiés sur le site aiih.be et sur le groupe LinkedIn AIIH
- Site Web, Linked-In & Facebook:
  - Construction du site web en cours
  - Mailing organisé

## 13. Activités AIIH :

- Présence à la JPO HEPH-C Charleroi
- Présence aux défenses de TFE et aux proclamations de Charleroi et Tournai
- Présence à la Rentrée Académique HEPH-C
- Présence aux Sésames d'Agoria
- Suivi des processus d'accréditation des Hautes Ecoles – AEQES - CTI
- Avenir des études Master Ing HEPH-C
  - Rencontre Cabinet Paul Magnette
  - Rencontre Direction HEPH-C

## 14. Activités UFIIB :

L'Assemblée générale de l'U.F.I.I.B. a eu lieu le 26 mars 2016

- L'A.I.I.H. y était représentée par :
  - P. BAUDSON (administrateur donc sans droit de vote en A.G.)
- Conseils d'Administration
  - Ont été nommés :
    - P. BAUDSON : administrateur
    - P. DEGREEF : suppléant
- En CA, P. BAUDSON a été réélu Vice-Président
- Activités
  - Participations aux bureaux (5) et CA (3).
  - Participation à « Ingénieurs Belges » (Table ronde et Colloque)



#### **15. Informations :**

Présentation des figures concernant l'évolution du nombre de diplômés issus de Condorcet, ainsi que des résultats des Hautes Ecoles et Instituts Supérieurs de Promotion Sociale à l'accréditation CTI EUR-ACE. (Ces informations sont disponibles sur le site web de l'AIIH).

#### **16. Objectifs 2017-2018**

- Relance des études d'Ingénieur Industriel H.E.Condorcet
  - Suivi du dossier pour le pouvoir politique
  - Maintien de la présence de l'AIIH dans le bâtiment « Gramme »
  - Organisation du Centenaire de l'Ecole d'Ingénieurs à Charleroi
  - Enquête de motivation du choix des études
  - Elaboration d'un descriptif des spécificités de l'Ingénieur Industriel
- Relance de la communication de l'AIIH
  - Finalisation du répertoire des diplômés – annuaire 2018
  - Développement du nouveau site web
  - Publication trimestrielle ciblée du Flash Info
- Participation aux activités UFIB
  - Relance de la commission enseignement
  - Relance des activités « Ingénieurs Belges »

#### **17. Clôture de l'Assemblée Générale**

# Agenda et avis



## **Cotisations :**

Bien que notre Association soit financièrement saine, l'argent reste le nerf de la guerre et le moyen d'implémenter nos plans d'actions, aussi, vous trouverez ci-dessous les modalités de paiement. Ce sont des montants minima.

<u>COTISATION 2017</u>	
<b>Promotion</b>	<b>Cotisation</b>
2016 - demandeurs d'emploi	Offert
2015 - 2014 - 2013	10 €
2012 et précédentes	Retraité : 30 €
	Actif : 40 €

**Indiquer : Nom – Prénom - Spécialité - Année du diplôme - Cotisation 2017**

**Versement au Compte : BELFIUS N° BE66 0682 1315 9143 de l'AIIH, Rue Fagnart 18, 6000 CHARLEROI**

## **Signalétique des membres**

Vous trouverez sur notre site <http://www.aiih.be/> et sur la page suivante, la fiche signalétique à remplir une première fois pour que nous puissions légalement vous compter au nombre des membres actifs de notre Association, et par la suite, si des modifications doivent y être portées.

## **Appel à volontaires**

Nous avons besoin de volontaires pour des activités diverses : gestion du fichier des membres, du site web, du courrier, rédaction des publications, gestion des offres d'emploi, relations externes et recherche de sponsoring, recherche de stages pour les étudiants, etc : cela ne représente que quelques heures par mois, pensez-y.

## **Convocation**

### **Samedi 30 septembre 2017 : Assemblée Générale statutaire de l'AIIH**

**L'Assemblée Générale est ouverte à tous les membres en ordre de cotisation 2016 ou 2017.**

Le Conseil d'Administration a le plaisir de vous convoquer à son Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra le samedi 30 septembre 2017 à 10h00 dans la local de l'AIIH du Bâtiment Gramme de l'Université du Travail, entrée rue Fagnart, 18

L'ordre du jour établi par le Conseil d'Administration sera le suivant :

Modification des statuts

Afin de pouvoir accueillir les membres de l'Association des Ingénieurs Industriels Chimistes de St Ghislain-Hornu, qui a été récemment dissoute, nous proposons :

L'art. 6 Admission des membres, §1 :

Peuvent être membres de l'association, les ingénieurs diplômés

- de la Haute Ecole Condorcet (Campus de Charleroi et de Tournai)

- de l'Institut Supérieur Industriel de promotion sociale dépendant de la province de Hainaut

est modifié comme suit :

Art. 6 Admission des membres

Peuvent être membres de l'association, les ingénieurs diplômés

- de la Haute Ecole Condorcet (Campus de Charleroi, de Tournai et de Hornu-Saint Ghislain)

- de l'Institut Supérieur Industriel de promotion sociale dépendant de la province de Hainaut

Le verre de l'amitié vous sera offert à la clôture de l'AG.





**FICHE SIGNALÉTIQUE À REMPLIR EN LETTRES IMPRIMÉES MAJUSCULES**

Nom :		Prénom :	
Né le ...../...../..... à			
Année de promotion :	Spécialité 1 :	Charleroi <input type="checkbox"/> Tournai <input type="checkbox"/> Hornu-Saint-Ghislain <input type="checkbox"/> Promotion Sociale <input type="checkbox"/>	
Année de promotion :	Spécialité 2 :	Charleroi <input type="checkbox"/> Tournai <input type="checkbox"/> Hornu-Saint-Ghislain <input type="checkbox"/> Promotion Sociale <input type="checkbox"/>	
Autre diplôme :			
Titre :	Master en sciences de l'Ingénieur Industriel Ingénieur industriel Ingénieur technicien EUR Ing	* Oui/ non * Oui/ non * Oui/ non * Oui/ non	

**Coordonnées personnelles**

(\* Biffez la mention inutile)

Adresse :		
Localité :		Code postal :
Pays :	☎ :	Téléfax :
	GSM :	
Email personnel :		

**Informations professionnelles**

Fonction :		
Employeur (société) :		
Département :		
Adresse :		
Localité :		Code postal :
Pays :	☎ :	Téléfax :
	GSM :	
Email professionnel :		

**Activités, loisirs, sports, associatifs...**

--

Date :

Signature :

CE FORMULAIRE TIENT LIEU DE DEMANDE D'AFFILIATION A L'A.I.I.H. CETTE AFFILIATION SERA RENDUE EFFECTIVE CHAQUE ANNEE PAR LE PAIEMENT DE LA COTISATION.

LES INFORMATIONS RECUEILLIES SONT A L'USAGE INTERNE DE L'A.I.I.H., ET DE L'U.F.I.L.B., AU MOYEN D'UN TRAITEMENT DE DONNEES. ELLES DONNENT LIEU AU DROIT D'ACCES ET DE RECTIFICATION PREVU PAR LA LOI DU 8 DECEMBRE 1992 RELATIVE A LA PROTECTION DE LA VIE PRIVEE A L'EGARD DES TRAITEMENTS DE DONNEES. CETTE LOI DE 1992 - RECENTMENT MODIFIEE PAR LA LOI DU 11 DECEMBRE 1998 TRANSPOSANT LA DIRECTIVE 94/46/CE DU 24 OCTOBRE 1995 DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL RELATIVE A LA PROTECTION DES PERSONNES PHYSIQUES A L'EGARD DU TRAITEMENT DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ET A LA LIBRE CIRCULATION DE CES DONNEES, ENTREE EN VIGUEUR LE 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2001 - REGLEMENTE LA COLLECTE, LE TRAITEMENT ET LA COMMUNICATION DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL.



**Ce Flash Info est le vôtre. Si vous voulez participer à sa rédaction, n'hésitez pas et envoyez vos articles à [Courrier@aiih.be](mailto:Courrier@aiih.be)**